État des lieux des pratiques non médicamenteuses dans les unités de soins palliatifs (USP) en France en 2019

Dr Sarah BÉCEL, Dr Sébastien GUITTON
Centre hospitalier Robert Bisson, Lisieux, Normandie.
Contact : s.becel@ch-lisieux.fr

Introduction

Les USP accueillent les patients nécessitant une prise en charge palliative complexe[1]. Elles sont composées d'équipes pluridisciplinaires prenant en charge le patient de façon globale. Nous pouvons penser que les USP proposent l'accès à des techniques non médicamenteuses, mais, à ce jour, il n'existe pas d'état des lieux de ces pratiques, ce qui a été le but de notre étude.

Matériel et méthodes

Nous avons réalisé une analyse descriptive des pratiques non médicamenteuses, non exhaustive, proposée à l'ensemble des USP de France. Nous avons analysé le nombre de techniques non médicamenteuses proposées par chaque USP, en fonction du personnel réalisant le soin : intervention d'un personnel extérieur (tout intervenant extérieur à l'équipe médicale ou paramédicale et dont la technique non médicamenteuse est l'activité principale) ou membre de l'équipe soignante médicale ou paramédicale.

Résultats

Sur les 151 USP françaises, 57 ont répondu au questionnaire, soit 38%.
La totalité des 57 USP répondantes propose l'accès à des techniques non médicamenteuses. En moyenne, 8,58 techniques non médicamenteuses sont proposées par USP (min : 5, max : 14).

Proportion d'USP proposant chaque technique non médicamenteuse

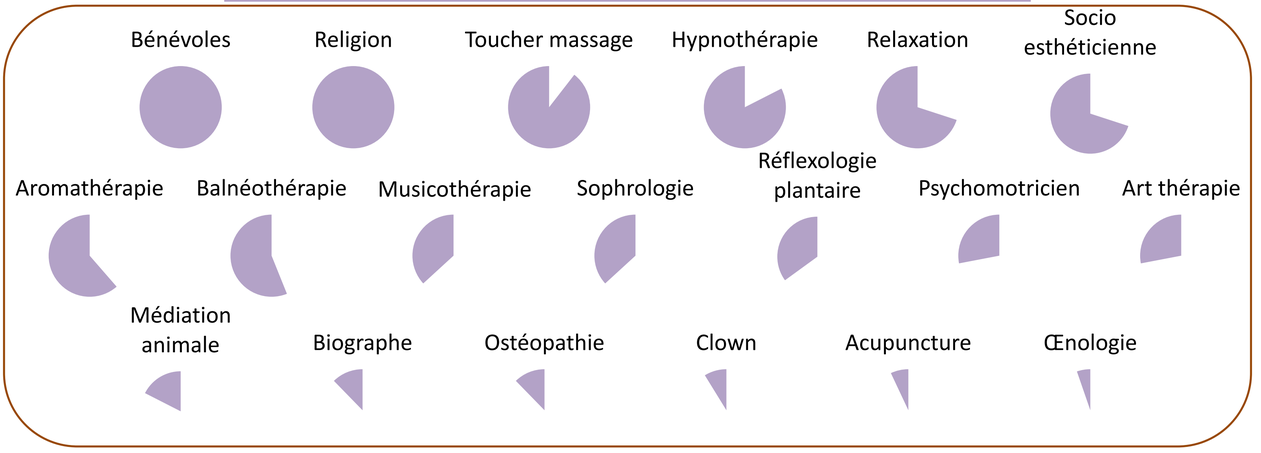

Certaines techniques sont réalisées majoritairement par le personnel soignant de l'USP, d'autres sont proposées en majorité par des intervenants extérieurs.

Techniques proposées majoritairement par le personnel soignant de l'USP

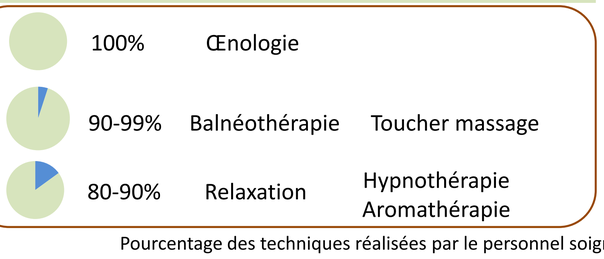

Techniques proposées majoritairement par des intervenants extérieurs à l'USP

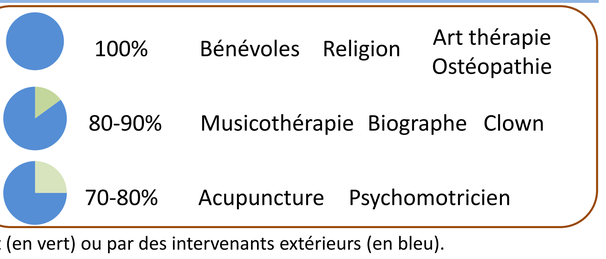

Pourcentage des techniques réalisées par le personnel soignant (en vert) ou par des intervenants extérieurs (en bleu).

Conclusion

Toutes les USP répondantes proposent l'accès à des techniques non médicamenteuses. La prise en charge des patients est globale car elle prend en compte les symptômes physiques, psychologiques, sociaux et spirituels, conformément à la définition des soins palliatifs[2].

Étude acceptée pour publication dans la revue *Médecine Palliative, en attente de publication.*
Poster réalisé sur la thèse du même nom disponible sur https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02474724/document

Bibliographie :

[1] DHOS (2008) Circulaire n° DHOS/O2/2008/99 du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs
[2] Définition et organisation des soins palliatifs en France | SFAP

Lien vers la thèse